



COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours Général Agricole : les inscriptions sont ouvertes pour le concours AGROFORESTERIE 2021 sur les départements Yvelines et Val d'Oise.

Paris, le 10/09/2020

La prise en compte de l'arbre dans son exploitation constitue un des volets de la contribution des agriculteurs à la préservation des paysages et des écosystèmes. Les pratiques agroforestières sont désormais reconnues par le Concours Général Agricole (CGA), au sein du Concours des Pratiques Agro-écologiques. Les agriculteurs des départements des Yvelines et du Val d'Oise peuvent y présenter leurs parcelles jusqu'au 15 octobre, pour être, peut-être récompensés lors du Salon de l'Agriculture 2021.

Le Concours Général Agricole récompense les producteurs et soutient les filières agricoles françaises depuis 150 ans. Déjà en 2014, le Concours des Pratiques Agro-écologiques avait rejoint le CGA pour récompenser les agriculteurs sur la qualité de leurs prairies. A partir de 2019, l'agroforesterie est devenue une nouvelle catégorie du Concours des Pratiques Agro-écologiques, aux côtés de la catégorie Prairies et Parcours.

Arbres et Agriculture ?

L'agroforesterie désigne tout système de production associant l'arbre à l'agriculture (plantations en grandes cultures, haies, bocage, prés-vergers, ...). Les pratiques agroforestières protègent les parcelles (vents, ruissellements), augmentent le confort animal et humain, et permettent la valorisation de la biomasse et la protection de la biodiversité, entre autres services.

En permettant d'améliorer et de diversifier la production agricole, tout en contribuant activement à la restauration des écosystèmes et des paysages, l'agroforesterie est un des leviers à la disposition des agriculteurs pour parvenir à la triple performance économique, sociale et environnementale.



© Agrof'île

Quelle place de l'agroforesterie en Région Île-de-France ?

Historiquement peu bocagère, l'Île-de-France est une région caractérisée par une mosaïque de plaines cultivées et de massifs boisés bien dissociés. Arbres et champs semblent appartenir à deux mondes différents. Pourtant, le temps où les arbres d'alignements fournissaient aux paysans bois, fruits, fourrages, etc. n'est pas si éloigné.

Conscients des multiples services que les arbres peuvent leur prodiguer, des agriculteurs franciliens travaillent à consolider la trame arborée autour de leurs fermes. Ils font évoluer le paysage francilien, à mesure qu'ils renforcent la place de l'arbre dans les agrosystèmes.



© Agrofîle

Comment se déroule le concours ?

- Jusqu'au 15 octobre 2020 : inscription des agriculteurs auprès des organisateurs locaux et sur ce site : <https://bit.ly/3IXsnhw>
- Pour la deuxième édition francilienne, le concours est organisé dans le département **des Yvelines et du Val d'Oise**. Les agriculteurs ayant une parcelle agroforestière (alignements intraparcellaires, pré-verger, haies, verger-maraîcher, etc.) dans ce département peuvent candidater.
- Novembre-Décembre 2020 : visite des parcelles par un jury local composé d'experts (agroforesterie, agronomie, écologie, ...) et désignation d'un lauréat local.
- Début 2021 : désignation des lauréats nationaux par un jury national.
- Février 2021 : remise des prix aux agriculteurs au Salon International de l'Agriculture
- Toutes les informations sur ce site : <https://www.concours-general-agricole.fr/>

Si vous souhaitez assister à une visite de parcelle avec le jury local, n'hésitez pas à nous contacter. Plus d'informations - plaquette à télécharger : <https://bit.ly/2YP217u>



© Agrofîle

Concours Général Agricole – Section Agroforesterie Section locale Ile-de-France, Edition 2021

Contacts

Co-organisateurs locaux et référents pour le concours :

Valentin Verret, AGROF'ÎLE

valentin@agrofile.fr

06 78 36 25 79

François QUAGNEAUX, Chambre d'agriculture IDF

francois.quagneaux@idf.chambagri.fr

06.86.56.72.26

Communication nationale :

CGA : Mathilde Lagrave agroforesterie@concours-general-agricole.fr 01 76 77 12 36

APCA : Iris Roze iris.roze@apca.chambagri.fr 06 09 86 02 26

Afac-Agroforesteries: Fanny Berlingen fanny.berlingen@afac-agroforesteries.fr 06 81 19 65 61

Communication régionale :

Chambre d'agriculture de Région IDF : aurelie.coen@idf.chambagri.fr / 06.74.94.97.82

AGROF'ÎLE: valentin@agrofile.fr / 06 78 36 25 79

Organisé avec l'appui de :

